



Le chômage s'est stabilisé en Limousin au premier trimestre 2014

Au premier trimestre 2014, le taux de chômage se stabilise en Limousin et s'établit à 8,9 % de la population active. Le chômage augmente modérément en Corrèze et il reste stable en Haute-Vienne et en Creuse. En France métropolitaine, le taux de chômage se maintient à 9,7 % de la population active début 2014.

Frédéric Carpentier, Insee

Au premier trimestre 2014, le taux de chômage en Limousin reste stable et s'établit en moyenne à 8,9 % de la population active. Le taux de chômage s'est également stabilisé en France métropolitaine à 9,7 %.

Sur une année, le taux de chômage s'inscrit à la baisse en Limousin comme au niveau national, cependant, le repli est plus marqué dans la région qu'en France métropolitaine (- 0,3 point contre - 0,2 point).

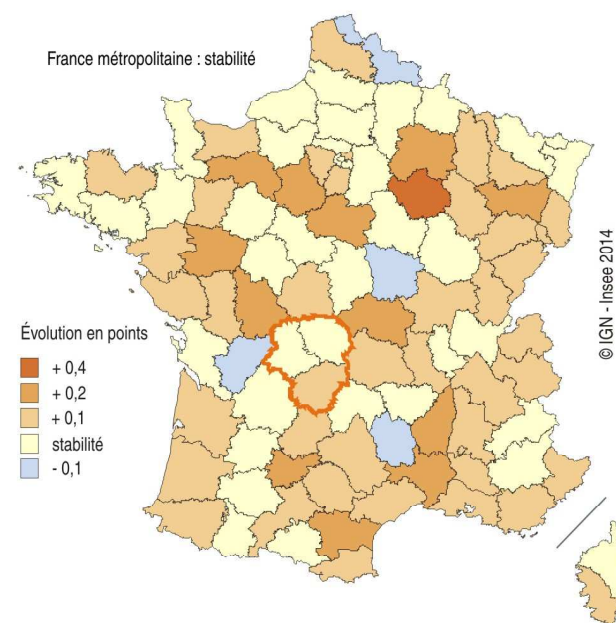
Au premier trimestre 2014, le taux de chômage s'inscrit à la hausse dans la moitié des régions de France métropolitaine mais la progression reste très contenue, atteignant au plus 0,2 point en Champagne-Ardenne et Languedoc-Roussillon (figure 1). Le chômage demeure stable dans dix régions et est en léger recul en Haute-Normandie (- 0,1 point).

Sur un an, la Corse est la seule région de France métropolitaine où le chômage a augmenté, mais la hausse est très contenue (+ 0,1 point). La part de la population active à la recherche d'un emploi reste stable en Pays de la Loire et Languedoc-Roussillon et décroît dans les autres régions. La baisse atteint 0,5 point en Bourgogne et 0,6 point en Nord-Pas-de-Calais.

Cependant, cette région affiche toujours l'un des taux de chômage les plus élevés de métropole (12,8 %) avec Languedoc-Roussillon (13,9 %). À l'opposé, le chômage est inférieur à 9 % de la population active dans sept régions dont le Limousin (figure 2).

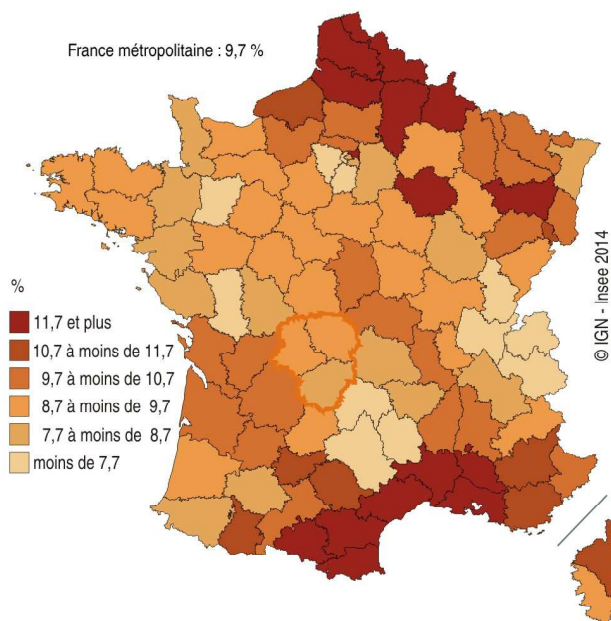
1 Le chômage reste stable ou diminue dans plus de quatre départements sur dix

Évolution trimestrielle du taux de chômage par département entre le quatrième trimestre 2013 et le premier trimestre 2014 (données provisoires corrigées des variations saisonnières)



2 Le taux de chômage est supérieur à 10 % dans un tiers des départements

Taux de chômage par département au premier trimestre 2014 (données provisoires corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, taux de chômage localisé

Début 2014, le taux de chômage reste inchangé par rapport au dernier trimestre 2013 en Creuse (9,5 %) et en Haute-Vienne (9,4 %). Il progresse très modérément (+ 0,1 point) en Corrèze pour atteindre 7,9 %. Cependant, la Corrèze reste le département limousin le moins affecté par le chômage (figures 3 et 4) et demeure parmi les quinze départements de France métropolitaine les moins impactés.

3 En Limousin, le taux de chômage s'établit à 8,9 % au premier trimestre 2014

Taux de chômage trimestriel, en % (données corrigées des variations saisonnières)

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
2014					
T1 2014 (*)	7,9	9,5	9,4	8,9	9,7
2013					
T4 2013	7,8	9,5	9,4	8,9	9,7
T3 2013	8,1	10,1	9,7	9,2	9,9
T2 2013	8,3	10,0	9,7	9,3	9,9
T1 2013	8,2	10,0	9,7	9,2	9,9
2012					
T4 2012	8,1	9,8	9,4	9,0	9,7
T3 2012	7,6	9,6	9,3	8,7	9,4
T2 2012	7,4	9,4	9,2	8,6	9,3

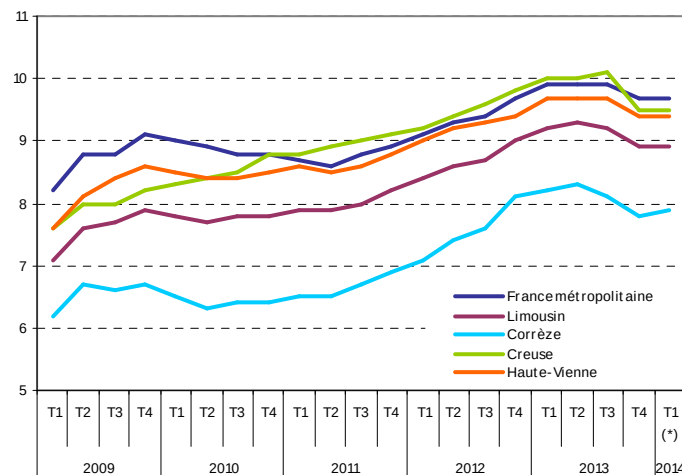
(*) données provisoires

Source : Insee, taux de chômage localisé

En rythme annuel, le chômage diminue dans les trois départements de la région. La baisse est plus importante en Creuse (- 0,5 point). Malgré cette évolution favorable, ce département affiche toujours le taux le plus élevé de la région. En Corrèze et en Haute-Vienne, le repli est de 0,3 point. ■

4 Comme en France métropolitaine, le taux de chômage se stabilise au premier trimestre 2014

Taux de chômage trimestriel, en % (données corrigées des variations saisonnières)



(*) données provisoires

Source : Insee, taux de chômage localisé

Méthodologie

Les séries de taux de chômage localisés sont révisées à partir de la publication des résultats du quatrième trimestre 2013. D'une part, le taux de chômage est revu à la baisse au niveau national suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi. Ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau inférieur de 0,5 point par rapport aux données publiées antérieurement. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points concernant notamment l'emploi au dénominateur des taux de chômage localisés (amélioration de la méthode de passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers).

À partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont réévaluées de ces deux effets : elles sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation. Pour le troisième trimestre 2013, la prise en compte de ce nouveau mode de calcul induit une diminution du taux de chômage limousin de 0,4 point par rapport aux données publiées précédemment.

Insee Limousin
29 rue Beyrand
87031 Limoges Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédacteur en chef :
Nathalie Garrigues

ISSN 2416-9854

© Insee 2014

Pour en savoir plus :

- « En Limousin, l'embellie ne s'est pas confirmée », Insee Conjoncture Limousin n°1, juillet 2014
- « L'emploi salarié limousin repart à la baisse au premier trimestre 2014 », Insee Flash Limousin n°2, juillet 2014

